Absence d'anonymat d'un partiel

Par **george728**, le **29/04/2024** à **17:26**

Bonjour,
J'ai passé un partiel en décembre et ma copie a perdu par ma prof.
Après plusieurs échanges assez tendu entre nous, ma copie a été retrouver, elle m'a mit la note de 1 alors que ma copie était plutôt très bien réussi.
Étant donné que l'anonymat était rompu et qu'elle ma "noté à la tête du client", que puis je faire.
Merci

Par **Baca**, le **30/04/2024** à **13:20**

mail au doyen

Par **Lorella**, le **30/04/2024** à **13:30**

Bonjour,

Dans votre lettre n'accusez pas votre prof de vous avoir mis une note à la tête du client. Soyez plus diplomate. Tournez la phrase ainsi : vous vous interrogez sur le fait que votre copie n'a pas été corrigée comme celles des autres étudiants, c'est à dire dans l'anonymat et que cela peut influencer la notation à votre détriment.

Par **Floris22**, le **30/04/2024** à **22:31**

Bonsoir

Dans quelle branche êtes vous étudiant ?

Marrant que je vienne ici juste après avoir lu un article.

https://www.actu-juridique.fr/education/316933-revision-v1/

[quote]

J’ai eu un étudiant de licence 3 qui ne faisait pas la différence entre « à » avec accent et « a » sans accent. Je lui ai mis 1/20. Car j’estime que pour un juriste, savoir écrire est une compétence fondamentale !

[/quote]
Vous avez l'impression que vous avez réalisé un très bon travail, certes. Mais en quoi la prof ne peut elle pas exercer son libre arbitre et trouver votre travail hors sujet ou pas bon du tout ?

Si votre écrit est le même que celui de votre message, peut-être que votre prof a tout simplement agi comme la prof dont il est question dans l'article. Vous relisez vous ?

Je vous cite pour vous montrer que votre expression écrite est à revoir en corrigeant vos fautes. Avec une bonne expression écrite, vos messages seront plus clairs et les notes suivront.

[quote]
J'ai passé un partiel en décembre et ma copie a **été** perdu**e** par ma prof.
Après plusieurs échanges assez tendu**s** entre nous, ma copie a été retrouv**ée** (et non pas er), elle m'a mi**s** (et non pas t) la note de 1 alors que ma copie était plutôt très bien réussi**e**.
Étant donné que l'anonymat était rompu et qu'elle m'a "noté à la tête du client", que puis je faire **?**

[/quote]

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/05/2024** à **12:12**

Bonjour

Je rejoins les remarques précédentes

Avant de faire quoi que ce soit, je vous invite à faire une demande pour consulter votre copie.

Par **Floris22**, le **02/05/2024** à **11:20**

@GEORGE728

Plutôt que de venir essayer de dézinguer les gens en MP, pourquoi ne pas faire part de vos réflexions ici ?

Ce serait profitable à tous.

Par **D-Fens**, le **06/05/2024** à **19:33**

Puisque visiblement @FLORIS22 a été mal reçu, je viens ajouter : je suis entièrement

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

d'accord avec sa première réponse.

Il s'agit peut-être d'une note-sanction visant à faire prendre conscience du niveau de langue, notamment l'orthographe, inacceptable à ce niveau d'étude et dans cette filière.

Le mieux serait de solliciter un rendez-vous pour en parler avec l'enseignante, si possible en présence d'un tiers.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés